

Concours de chaussures personnalisées NBA & Miller Design Lab
RÈGLEMENT OFFICIEL

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.

Le concours «NBA & Miller Design Lab Custom Shoe» («Le concours») est un concours qui permet aux participants de courir la chance de gagner le prix offert, conformément à ces règles officielles (les «Règles officielles»), qui sont disponibles en ligne à <https://nbacontest.com/designlab>. Le commanditaire de ce concours est NBA Properties, Inc. (le «commanditaire») et peut être contacté ici: fanrelations@nba.com, 50, rue Bay, bureau 1402, Toronto, Ontario, M5J3A5. En participant à ce Concours, vous acceptez et consentez d'être lié par ce Règlement Officiel et acceptez que toutes les décisions des Entités NBA (telles que définies ci-dessous) soient finales et exécutoires. Le concours est assujéti à toutes les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables et est nul là où la loi l'interdit. Ce Règlement Officiel s'applique uniquement à ce concours et non à d'autres promotions, concours ou tirages au sort des entités de la NBA.

PÉRIODE DU CONCOURS:

Le concours commence le 8 septembre 2020 à 9 h 00 HE et se termine le 11 septembre 2020 à 23 h 59 min 59 s HE (la «période du concours»).

ADMISSIBILITÉ, RÉSIDENCE ET ÂGE:

Le concours est ouvert uniquement aux résidents légaux du Canada, âgés d'au moins dix-huit (18) ans au Québec et de dix-neuf (19) ans pour le reste du Canada au moment de l'inscription (chacun étant un «participant»). Les employés, dirigeants et administrateurs, ainsi que les membres du ménage et de la famille immédiate et / ou ceux avec qui ces employés, dirigeants et administrateurs sont domiciliés, de NBA Properties, Inc., de la National Basketball Association (la «NBA»), des équipes membres de la NBA, NBA Media Ventures, LLC, les fournisseurs de prix et les agences de publicité / promotion et leurs sociétés mères respectives, filiales, sociétés affiliées (collectivement, les «entités NBA») ne sont pas éligibles pour participer ou gagner. Aux fins du présent Règlement Officiel, «membres du ménage» désigne les personnes qui partagent la même résidence et / ou adresse postale au moins trois mois par an avec une ou plusieurs entités de la NBA et «membres de la famille immédiate» désigne tout parent, conjoint, frère ou sœur ou l'enfant et leurs conjoints respectifs. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'éligibilité du gagnant.

COMMENT PARTICIPER:

Pendant la période du concours, visitez <https://nbacontest.com/designlab> (le «site Web») et remplissez et soumettez le formulaire de participation au concours pour participer (la «participation»). Les inscriptions doivent être dûment remplies avec toutes les informations requises et reçues avant 23 h 59 min 59 s HE le 11 septembre 2020 pour être éligibles.

Limite d'une (1) participation par personne et par adresse électronique pendant la période du concours. Les participations supplémentaires reçues d'une personne ou d'une adresse e-mail par la suite seront nulles.

Les inscriptions par quelque moyen que ce soit qui compromettent le processus d'inscription seront nulles. Les renoncataires (tels que définis ci-dessous) ne sont pas responsables des inscriptions perdues, incomplètes, illisibles, en retard, mal adressées, volées, non livrées, endommagées, déformées ou mutilées; les entrées ou les transmissions perdues; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard de transmission, réseau, câble, satellite, fournisseur d'accès Internet (FAI), serveur ou autres connexions interrompus ou indisponibles; problèmes de communication, panne de matériel ou logiciel informatique ou défaillances techniques; transmissions brouillées, mal acheminées ou brouillées; Inscriptions ou communications incomplètes; ou d'autres erreurs; les erreurs d'impression, typographiques ou autres apparaissant dans le présent Règlement Officiel, sur le site Web, dans toute publicité ou autre matériel lié au concours; ou d'autres erreurs ou problèmes de toute nature, qu'ils soient mécaniques, humains, informatiques, électroniques ou autrement liés ou en relation avec le Concours, y compris, avec limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir en relation avec l'administration du Concours, le traitement des inscriptions, l'annonce des prix ou l'annulation ou le report de tout événement ou jeu. Les entités de la NBA se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler toutes les inscriptions d'un participant qui, selon les entités de la NBA, a tenté de falsifier ou de compromettre l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement de ce concours. L'utilisation d'appareils automatisés ou similaires qui subvertissent le processus de participation, y compris, mais sans s'y limiter, les inscriptions soumises à l'aide d'un robot, d'une macro, d'un script ou d'un service de concours (ou de tout autre appareil destiné à automatiser tout aspect de la participation) pour participer à ce concours est interdite et les inscriptions via de tels appareils sont nulles.

PRIX:

Il y aura un (1) gagnant du prix.

Le prix ("Prix") disponible à gagner se compose de:

- Une (1) paire de chaussures Nike conçues sur mesure

Le prix a une valeur au détail approximative de 2500 \$ CAD.

Le Prix doit être accepté tel quel et n'est ni transférable ni convertible en espèces. Aucune substitution sauf au gré des entités de la NBA. Les Entités NBA se réservent le droit, à leur seule et absolue discrétion, de remplacer le Prix ou un élément de celui-ci par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à la seule et absolue discrétion des Entités NBA, une récompense en espèces.

TIRAGE AU SORT:

Un tirage au sort pour un (1) gagnant du prix (le «gagnant du prix») aura lieu le lundi 14 septembre 2020 à 10 h HE à Toronto, Ontario parmi toutes les inscriptions admissibles reçues pendant la période du concours. Une inscription sélectionnée sera admissible à gagner un (1) prix. Les chances de gagner un prix dépendront du nombre total de participations admissibles reçues pendant la période du concours.

En cas d'erreur de quelque nature que ce soit, un autre gagnant potentiel sera sélectionné, autre que celui spécifié dans le présent Règlement Officiel. Le commanditaire se réserve le droit de procéder à un tirage au sort parmi tous les demandeurs de prix potentiels pour attribuer le nombre correct de prix.

NOTIFICATION ET SÉLECTION DU GAGNANT:

Le participant sélectionné pour le prix sera contacté par e-mail ou par téléphone par un représentant des entités de la NBA avant le 14 septembre 2020. Si le gagnant potentiel ne peut être joint OU dans le cas où un gagnant potentiel n'accepterait pas le prix ou ne se conformerait pas avec ces règles et exigences dans les deux (2) jours ouvrables suivant la communication par courriel ou par téléphone, le prix sera annulé. Lors de la confiscation du prix, aucune compensation ne sera accordée et les entités de la NBA auront la seule discrétion de sélectionner au hasard un autre gagnant potentiel.

Toutes les décisions des entités de la NBA concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité des inscriptions, sont finales et lient tous les participants pour toutes les questions liées à ce concours.

INDEMNISATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ:

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE LIBÉRER LES RENONCIATAIRES DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DOMMAGES, PERTES OU BLESSURES RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS ET DE L'ACCEPTATION DU PRIX POUVANT ÊTRE GAGNÉ. LES ENTITÉS DE LA NBA N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONDITION, À LA CONDITION PHYSIQUE OU À LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRIX.

LES RENONCIATAIRES N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE CE CONCOURS ET SERONT LIBÉRÉS DE TOUTE RÉCLAMATION, ACTION, RESPONSABILITÉ, PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES BLESSURES CORPORELLES OU LE DÉCÈS DU GAGNANT OU À TOUT TIERS, À DES BIENS PERSONNELS OU RÉELS DUS EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR TOUTE RAISON, Y COMPRIS L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DU PRIX ET / OU LA PARTICIPATION À CE CONCOURS

EN PLUS DE TOUTES AUTRES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ CONTENUES DANS LES PRÉSENTES RÈGLES OFFICIELLES OU AUTREMENT SUR LE (S) SITE (S) WEB DU COMMANDITAIRE, Y COMPRIS LE SITE WEB DU CONCOURS, LE COMMANDITAIRE N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ OU RESPONSABILITÉ POUR (A) TOUTE INFORMATION INCORRECTE OU INEXACTE OU EN CAS DE DÉFAUT ÉCHEC DES TRANSMISSIONS ÉLECTRONIQUES DE DONNÉES; (B) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ OU VOL, DESTRUCTION OU MODIFICATION DES INSCRIPTIONS À TOUT MOMENT DU FONCTIONNEMENT DE CE CONCOURS / CONCOURS; (C) TOUT DÉFAUT TECHNIQUE, PANNE, ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFAUT, RETARD DE FONCTIONNEMENT OU PANNE DE LIGNE DE COMMUNICATION, QUELLE QUE SOIT LA CAUSE, EN CE QUI CONCERNE TOUT ÉQUIPEMENT, SYSTÈMES, RÉSEAUX, LIGNES, SATELLITES, SERVEURS, CAMÉRA, ORDINATEURS OU FOURNISSEURS UTILISÉS DANS TOUT ASPECT DU FONCTIONNEMENT DU CONCOURS; (D) INACCESSIBILITÉ OU INDISPONIBILITÉ DE TOUT RÉSEAU OU SERVICE SANS FIL, INTERNET OU SITE WEB OU TOUTE COMBINAISON DE CES RÉSEAUX; (E) SERVICE DE TÉLÉPHONE INTERNET, SANS FIL OU TERRESTRE SUSPENDU OU INTERROMPU; (F) TOUTE BLESSURE OU DOMMAGE À L'ORDINATEUR OU À L'APPAREIL MOBILE DU PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE LIÉ À OU RÉSULTANT DE TOUTE TENTATIVE DE PARTICIPER AU CONCOURS OU DE TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT MATÉRIEL AU CONCOURS (LE CAS ÉCHÉANT); ET (G) TOUTE PERTE QUELLE QU'ELLE SOIT, FINANCIÈRE OU AUTRE, SOUFFRÉE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ EN LIEN AVEC LE CONCOURS ET LES PRÉSENTES RÈGLES OFFICIELLES.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les renonciataires ne sont pas responsables des inscriptions ou du formulaire de décharge perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, déformés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent Règlement Officiel et acceptent que les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville / province de résidence du participant, des photos, des clips vidéo ou de film et / ou toute autre ressemblance visuelle à des fins publicitaires et / ou commerciales et / ou à toute autre fin dans tout média ou format connu maintenant ou par la suite sans autre compensation (financière ou autre), permission ou notification.

Les entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce concours ou de modifier le présent Règlement Officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable des Entités NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel que prévu par le présent Règlement Officiel. Toute tentative de miner le fonctionnement légitime de ce Concours est une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative devait être faite, les Entités NBA se réservent le droit de demander des réparations et des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce concours, ou de modifier le présent Règlement Officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'administration ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison.

En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités et conditions de ce Règlement Officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter: le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, toute publicité à la télévision, à la radio, imprimée et / ou en ligne; les termes et conditions du présent Règlement Officiel prévaudront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES:

Les renseignements personnels des participants au concours (i)seront détenus par NBA Properties Inc. 3-100 Plaza Drive, Secaucus, New Jersey, USA 07094; (ii) seront utilisés pour, et accessible uniquement aux employés directement impliqués dans le Concours, une analyse interne par les Entités NBA et ses affiliés, agents et agences de publicité et de promotion; et, (iii) ne pourront être divulguée à d'autres tiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adressehttp://www.nba.com/news/privacy_policy.html.

En participant à ce concours, chaque participant consent à ce que les entités de la NBA et leur agent recueillent, utilisent et divulguent les informations de participation aux fins de l'administration de ce concours.

Toute demande concernant les renseignements personnels détenus par le commanditaire doit être adressée au commanditaire au 50 Bay Street, bureau 1402, Toronto, Ontario, M5J3A5, à l'attention de NBA Canada.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

Toute propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les dessins, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations qui apparaissent sur les sites Web du commanditaire et d'autres sites en rapport avec ce Concours, appartiennent ou sont contrôlés par le commanditaire et / ou ses sociétés affiliées. Tous les droits sont réservés. La copie ou l'utilisation non autorisée de tout matériel protégé par le droit d'auteur ou de propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

ACCEPTATION DES RÈGLES OFFICIELLES:

En participant à ce concours, les participants et les participants acceptent automatiquement de consentir au présent Règlement Officiel et de le respecter. Toutes les décisions du commanditaire concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité de toute inscription, sont définitives et lient tous les participants pour toutes les questions liées à ce concours. En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités et conditions du présent Règlement Officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire de participation, le point de vente, toute publicité à la télévision, à la radio, imprimée et / ou en ligne, les termes et conditions du présent Règlement Officiel prévaudront.

Tout litige concernant la conduite ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour décision. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement dans le but d'aider les parties à parvenir à un règlement.

JURIDICTION DES LOIS:

Ce concours et le règlement officiel sont soumis à toutes les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.